

CAMPAGNE DE LUTTE 2023 CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Depuis près de 25 années, la FREDON Charente-Maritime est mandatée par les Collectivités, Mairies et particuliers du Département afin d'intervenir contre les Lépidoptères ravageurs de la forêt, tels que les chenilles processionnaires du pin.

De septembre à Novembre ...



Les techniciens qualifiés de la FREDON Charente-Maritime interviennent dans un contexte de lutte raisonnée avec des atomiseurs dorsaux (hauteur maximale de projection limitée à 10 mètres).

Le Bacille de Thuringe... une solution biologique respectueuse de l'environnement.



Classé produit de biocontrôle, le Bacillus Thuringiensis est utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE 2092/91 (n° homologation 8900137).

Il est respectueux de l'environnement et assure l'innocuité pour la santé humaine, l'ensemble de la faune domestique, sauvage, terrestre et aquatique.



Reconnu mention ZNA, il est garanti sans OGM et est recommandé dans les parcs, jardins et haies d'ornement.

P/Le Président Pierre Borde
Le Directeur de la FREDON
Charente-Maritime
Laurent LAY



Le Bulletin d'inscription ci-dessous est à renvoyer à la FREDON Charente-Maritime par mail de préférence :
fredon.charente-maritime@orange.fr

AVANT LE 10 AOÛT 2023



FREDON
CHARENTE-MARITIME

DEMANDE DE TRAITEMENT PAR PULVERISATION
A PARTIR DU SOL

Contre la chenille processionnaire du pin

CAMPAGNE DE LUTTE 2023

I – DEMANDE PRESENTEE PAR :

Nom, prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

II ó RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA ZONE A TRAITER

Commune :

Lieu-dit :

Adresse :

*Joindre **impérativement** un plan.*

Nombre d'arbres à traiter :

Les arbres au-delà de 10 m ne seront pas pris en considération

Nous ne pourrons intervenir que dans la limite des crédits disponibles

Les interventions auront lieu durant les mois de septembre à novembre 2023

III 6 DEVIS PREVISIONNEL

Coût du traitement restant à la charge du demandeur

- ↪ De 1 à 5 arbres **60 €**
- ↪ De 6 à 10 arbres **80 €**
- ↪ De 11 à 15 arbres **105 €**
- ↪ Au-delà de 15 arbres sur devis

Signature du demandeur,

NOTA : Cette fiche dûment remplie est à adresser avant le 10 Août 2023 à :

**FREDON Charente-Maritime
Chambre d'agriculture - 2 Avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE**

Ou par Mail

fredon.charente-maritime@orange.fr